

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et ses services mobilisés face au Covid-19

Depuis le déclenchement de la crise du Covid-19, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et ses services sont pleinement engagés pour participer à l'effort national pour lutter contre l'épidémie et sa propagation.

Avec l'instauration des mesures de confinement obligatoire pour les populations, cette lutte passe par une mobilisation collective des agents et des élus de la Communauté de communes pour préserver la continuité du service public, notamment en ce qui concerne la salubrité, la distribution de l'eau potable et le soutien au monde économique.

DÉCHETS MÉNAGERS



Les collectes

Le service de valorisation des déchets assure normalement la collecte des ordures ménagères.

La collecte des conteneurs jaunes (emballages) est assurée avec des adaptations de planning et des retards possibles.

La collecte des conteneurs bleus (papier) n'est pas effectuée.

Celle des conteneurs verts (verre) est adaptée et traitée au cas par cas.

Les déchèteries intercommunales de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin sur Isère sont fermées au public depuis lundi 16 mars au soir.

Permanence téléphonique de 8h30 à 12h

☎ 04 76 38 66 03

tri.dechets@smvic.fr

Spécial professionnels

La déchèterie de Saint-Sauveur est ouverte uniquement aux professionnels selon des modalités spécifiques et sur présentation de justificatifs d'activité.

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

📍 Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur

🔗 [en savoir +](#)

La déchèterie mobile a suspendu ses tournées jusqu'à nouvel ordre.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En ces circonstances exceptionnelles, il est demandé un effort supplémentaire de civisme aux habitants afin de préserver la salubrité du territoire et de faciliter les interventions des agents dans leurs missions de collecte :

il convient de bien respecter les consignes de dépôts de déchets ménagers dans les conteneurs appropriés et non pas à côté des moloks sur les points d'apport volontaire.

EAU & ASSAINISSEMENT



Partout sur le territoire, les agents du service eau & assainissement interviennent afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable ou en cas de problèmes sur les réseaux.

Les agences intercommunales de l'eau à Vinay et Saint-Marcellin sont fermées au public mais restent joignables pour les urgences (fuite, dysfonctionnement de votre installation d'eau potable, débordement des eaux usées...).

☎ 04 76 36 90 57

Pour toutes les autres demandes, notamment celles concernant la gestion de vos contrats, le service peut être contacté par mail à l'adresse suivante :

@ contact@eau.smvic.fr

MÉMENTO COVID 19

Rester chez soi, la meilleure des protections pour soi et pour les autres.

Le confinement est prolongé
jusqu'au 15 avril 2020

Les mesures barrières /



Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 /

- restez à domicile,
- évitez les contacts,
- appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le SAMU

☎ 15

Vous avez des questions non médicales sur le Covid-19 /

Un numéro vert est à votre disposition

08 00 13 00 00

(gratuit, 24/24h et 7/7j)

Déplacements /

Télécharger les attestations de déplacement dérogatoire

www.interieur.gouv.fr

Handicap /

Un espace d'information sur le covid-19 dédié aux personnes en situation de handicap a été mis en place par le gouvernement :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE



■ L'agence de développement économique

Pendant cette période de crise, elle assure une permanence téléphonique auprès des entreprises du territoire :

☎ 04 76 38 67 20

@ agence.deveco@smvic.fr

■ **Le Gouvernement** a mis en place des mesures de soutien aux entreprises consultables sur :

🔗 www.economie.gouv.fr

Contacts spécifiques des chambres consulaires :

Chambre de Commerce et d'Industrie Grenoble :

☎ 04 76 28 28 90

@ covid19@grenoble.cci.fr

🔗 www.grenoble.cci.fr/

Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère :

☎ 04 76 70 82 09

🔗 www.cma-isere.fr

Chambre d'agriculture de l'Isère

☎ 04 76 20 68 68

@ secr.general@isere.chambagri.fr

🔗 [Isere Chambre agriculture](http://IsereChambreAgriculture)

■ La Région Auvergne Rhône Alpes

a mis en place des aides d'urgence et un numéro vert :

☎ 0 805 38 38 69

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔗 www.auvergnerhonealpes.fr

ENFANCE & JEUNESSE



■ Les structures d'accueil collectif de jeunes enfants sont fermées. Un service de garde pour les enfants dont les deux parents exercent un métier indispensable à la gestion de la crise sanitaire est mis en place :

Pour les 0-3 ans

☎ 04 76 64 09 50

Pour les 3-16 ans *mercredi uniquement*

☎ 04 76 64 86 88

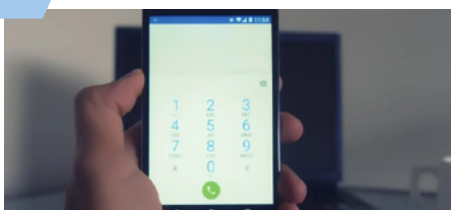
🔗 + d'infos

■ Concernant l'accueil individuel, les Relais intercommunaux d'assistants maternels à Saint-Marcellin, Chatte, Vinay et Saint-Romans restent joignables.

Infos utiles et coordonnées sur :

🔗 + d'infos

LIGNE D'ÉCOUTE



Le confinement auquel sont soumis les habitants, les familles, les jeunes, les adolescents, les enfants, les personnes en perte d'autonomie, les personnes seules peut provoquer des difficultés (épuiement, tensions, solitude, le burn out parental, repli sur soi, violences, comportements addictifs, suicidaires...).

Les villes de Saint Marcellin et Vinay, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et le Département de l'Isère mettent en place une ligne d'écoute et de soutien psychologique confidentielle :

☎ 04 76 38 53 03

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Violences & situations difficiles /

Le confinement peut aggraver certaines problématiques : violence, handicap...

Le Département de l'Isère a mis en place deux numéros d'urgence

Concernant des enfants :

04 76 00 32 63 (de 9h à 17h30) ou le 119 : Allô Enfance en danger (24h/24, 7j/7 - numéro vert gratuit)

Concernant les personnes en situation de handicap, vivant seules ou isolées :

04 38 12 48 88 (24h/24).

Ce numéro vise également à repérer et à soutenir les **personnes handicapées vivant seules ou isolées** sans solution adaptée à domicile.

Concernant les violences conjugales :

Un numéro national est mis en place pour signaler des violences conjugales : **3919**

Et pour toute urgence : **17**

S'informer /

De nombreuses informations circulent concernant l'épidémie de covid-19. Nous vous invitons à la plus grande prudence. Privilégiez toujours les sources officielles :

www.saint-marcellin-vercors-isere.fr

www.isere.fr

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

www.gouvernement.fr

www.santepubliquefrance.fr

solidarites-sante.gouv.fr

Suivez notre actualité spéciale covid 19 sur /



notre site internet

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr



nos réseaux sociaux

[facebook](#)

[twitter](#)

[instagram](#)

Pour rappel, sont actuellement fermés au public les établissements suivants /

L'accueil de la Maison de l'intercommunalité, l'accueil des agences de l'eau à Vinay et Saint-Marcellin, le centre aquatique intercommunal l'Olympide, l'ensemble des équipements culturels, musées, médiathèques, ludothèques, les multiaccueils intercommunaux et associatifs à Saint-Marcellin, Chatte, Vinay, Saint-Romans, Saint-Just de Claix, Pont en Royans et Montaud, la Maison intercommunale des familles, les trois déchèteries intercommunales, les Relais Assistants Maternels.

Les permanences infos énergie, juridiques, architecturales, adaptation de son logement, etc. sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.